

Notre-Dame de Paris, lorsque parut en 1831 l'œuvre de Victor Hugo, offrait un lamentable spectacle qui justifiait largement cette véhémence protestation du poète :

« ...si belle qu'elle se soit conservée en vieillissant, il est difficile de ne pas soupirer, de ne pas s'indigner devant les dégradations, les mutilations sans nombres que simultanément le temps et les hommes ont fait subir au vénérable monument. »

Et Hugo devait énumérer ces dégradations et ces mutilations et de comparer à la cathédrale que voyaient ses contemporains, celle qu'avaient pu voir les Parisiens au XIVe ou au XVe siècle.

En effet, la cathédrale dont la première pierre avait été posée par le pape Alexandre III, et dont la construction avait été achevée en cent-soixante ans plus tard en 1330 sous le premier Valois, avait, au fil des siècles, subi bien des outrages.

Paradoxalement, c'est à un acte de foi que Notre-Dame avait dû les plus graves de ces mutilations. En effet, alors que la cathédrale avait franchi trois siècles et demi sans trop subir d'altérations, le vœu que prononça Louis XIII – de « consacrer la France à la Vierge » - entraîna pour Notre-Dame les plus désastreuses conséquences.

Deux architectes – Mansart et Robert de Cotte – s'employèrent, en effet, à mettre Notre-Dame « au goût du jour » : suppression du jubé et de la clôture de pierre entourant le chœur, remplacement du maître-autel... Et substitution de verres blancs aux vitraux.

Cent ans plus tard, Soufflot se livrait à quelques actes de vandalisme supplémentaire aux dépens du trumeau, des piedroits et du Tympan du portail central (il s'agissait tout simplement de faciliter le passage des processions !). Quant à la flèche qui risquait de s'effondrer, il la fit purement enlever.

Mais le cri d'alarme de Victor Hugo ne devait pas tomber dans le vide. L'opinion publique réagit si favorablement que le Parlement décida de

consacrer l'énorme somme de deux millions et demi de francs à la restauration de Notre-Dame.

Un concours fut ouvert que remportèrent en 1845 Lassus (qui devait mourir peu après et n'eut donc aucune part dans la restauration de Notre-Dame) et Viollet le Duc.

Eugène-Viollet le Duc alors âgé de 31 ans avait déjà à son actif l'inspection des travaux de restauration de la saint-Chapelle, et la restauration de nombreux édifices : abbatale de Vézelay, églises de Monréale, Poissy, Saint-Nazaire, Carcassonne, Hôtel de Ville de Saint-Antonin.

Les travaux de Notre-Dame occuperont Viollet le Duc pendant vingt-cinq ans, au cours desquels il sera amené à reconstituer des ateliers dans lesquels les différents corps de métiers retrouveront les techniques exactes des artisans et ouvriers des XIIIe et XIVe siècles...